

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr Téléchargé le 19 / 12 / 2025 à 10:05

Date de publication : vendredi 4 avril 2025 à 03:23

Type : Constitution SASU Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 31/01/2025, il a été constitué une SASU dénommée :

AS EXPRESS

Siège social : 22 TER RUE AIMÉ PINEL 38230 PONT-DE-CHÉRUY Capital: 1800 € Objet social: Transport public routier de marchandises et/ou location de véhicules industriels avec conducteur au moyen de véhicules n' excédant pas 3,5 tonnes de PMA. Président : M ABAJAOU SOFIANE demeurant 22 TER RUE AIMÉ PINEL 38230 PONT-DE-CHÉRUY élu pour une durée de 99 ans. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de VIENNE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/35f0c1e6-10e8-407b-af3d-bf0bdcde1988-form-instance